



SITE CLASSE
au titre de l'article L 341-2
du code de l'environnement



Iles Saint-Marcouf et DPM

Décision : Arrêté ministériel
Date : 28/12/1981
Code : 50028

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Sources :
IGN BD Parcellaire 2017
IGN Vektoria (VMS)
DREAL NORMANDIE
Productions
Le 27/02/2019 - DREAL-NORMANDIE

0 50 100 m



Ministère de l'Énergie
et du Développement
Durable
NORMANDIE